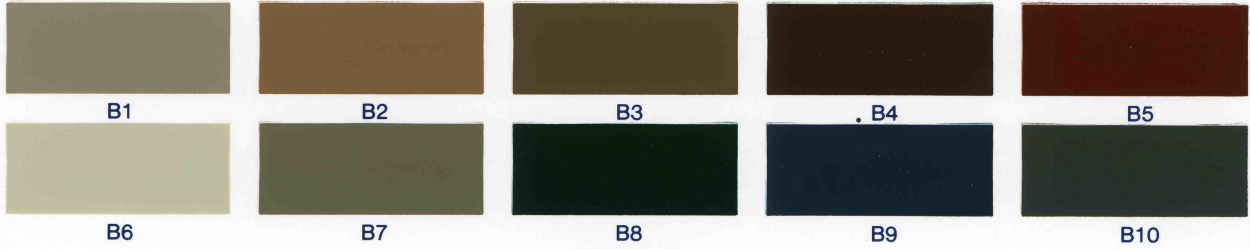


T1 T2 T3 T4

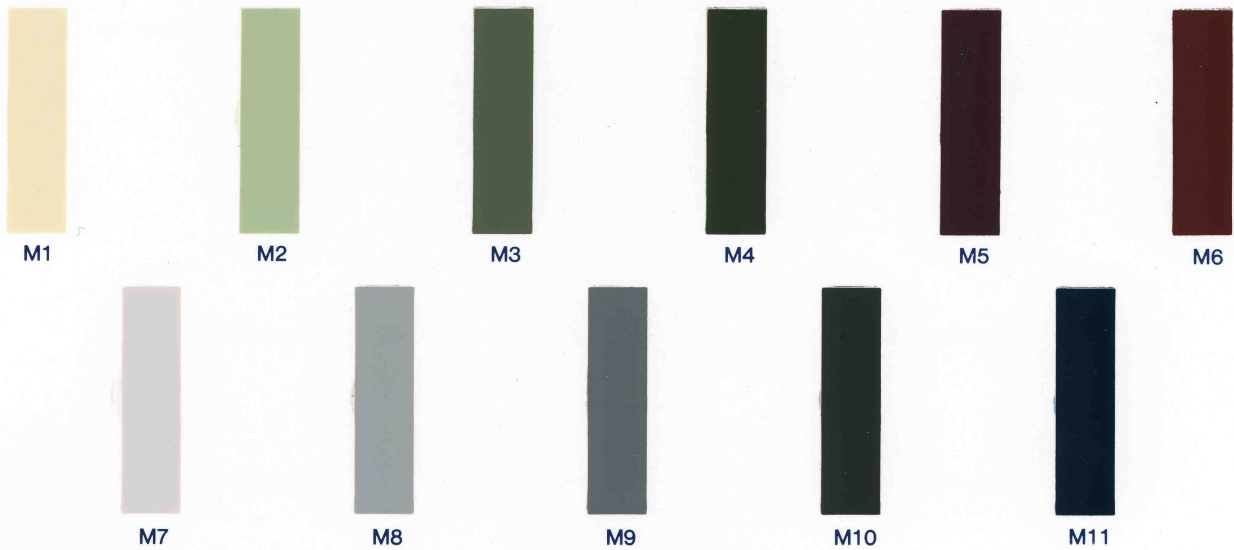
COUVERTURE



ENDUITS DE FAÇADES



BARDAGE



MENUISERIES

FERRONNERIES

Perichrome-lypocac

“L’Architecture est une expression de la culture. La création architecturale, la qualité des constructions, leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant, le respect des paysages naturels ou urbains ainsi que du patrimoine sont d’intérêt public...”
Article 1 de la Loi du 3 janvier 1977

Conformément à l’esprit de la Loi et dans le souci de préserver la qualité des paysages de l’Anjou, il vous est donc proposé un nuancier destiné à intégrer votre construction au paysage par la couleur.

LES MURS EXTÉRIEURS

Ils sont réalisés soit en matériaux destinés à rester apparents (pierre, bois, briques pleines), soit en matériaux industriels tels que parpaings destinés à être enduits.

Les pierres appareillées seront en matériaux de Pays.

Les autres matériaux seront revêtus d’un enduit de façade permettant au mur de présenter une surface lisse et homogène ; les façades, y compris le soubassement et le sous-sol seront traités avec le même enduit, sans différence de ton ni de saillie.

Il est vivement conseillé d’employer des enduits traditionnels de chaux grasse et de sable, en prenant celui-ci à la source la plus proche de la construction pour rester dans la tonalité des maisons voisines. Les enduits industriels prêts à l’emploi seront réalisés sans effet de relief ; ils seront teintés en conformité avec les teintes proposées.

LES COUVERTURES

En pays d’ardoise, elles seront réalisées de préférence en ardoises naturelles ; les matériaux artificiels tels que le fibro-ciment, lorsqu’ils seront autorisés seront teints en conformité avec les teintes proposées.

En pays de tuile, elles seront réalisées de préférence en terre cuite, les matériaux artificiels tels que le fibro-ciment, lorsqu’ils sont autorisés, seront teints en conformité avec les teintes proposées. Les constructions industrielles et agricoles isolées pourront recevoir des couvertures peintes dans les tons bardages.

LES BARDAGES

Utilisés dans les constructions industrielles, artisanales ou agricoles, ils se présentent en bois, métal ou fibro-ciment.

En bois, ils seront teintés foncés à l’exception des constructions en centre-bourg qui pourront être peintes dans le ton des constructions voisines.

En métal ou fibro-ciment, ils seront posés prélaqués ou peints après traitement chimique, en conformité avec les teintes proposées ; ils pourront être peints exceptionnellement dans le ton des constructions voisines si elles sont situées en centre-bourg ou site urbain.

Chaque bâtiment ne pourra comporter que deux tons maximum.

LES MENUISERIES et FERRONNERIES

Elles pourront rester en bois naturel, protégées par un vernis incolore (teinte blonde) ou être peintes dans une couleur non agressive en conformité avec les teintes proposées.

Les portails, portillons, portes de garage, vitrines commerciales pourront être peints dans les tons foncés.

Les ferronneries seront toujours peintes dans les couleurs foncées proposées.

Document élaboré par
Le C.A.U.E. de Maine et Loire
en collaboration avec le Service Départemental de l’Architecture,
La Direction Départementale de l’Équipement et l’Architecte Conseil du Département

avec la participation de :



 41.88.48.77

TABLEAU DE CORRESPONDANCE AVEC LE NUANCIER 49

ENDUIT DE FACADES

NUANCIER	PAREX	WEBER & BROUTIN	EGID	PRB	VPI	St Astier
E1	O30 beige orangé	016 ton pierre	005 ton pierre	026 azay le rideau	1024 roche	
E2	R30 rose parme	222 beige rosé	232 terre rosée		45 vieux rose	teinte 22F
E3	T10 greige	203 cendre beige clair	105 cendre beige	757 gibralta	912 gris beige	
E4	R40 pétale rose	049 ocre rouge	073 ocre rouge	191 calédonie	69 terre clair	
E5	T90 terre rosée	086 ocre rose	275 greige	020 val de loire	1033 beige sable	teinte 29M
E6	T80 beige	greige soutenu 212 terre	269 tuffeau vert	012 vallée de sévre		
E7	O70 ocre clair	304 ocre doré	186 orange pastel	017 champagne	70 brun clair	teinte 25
E8		215 ocre rompu	085 marron	518 kenya	40 chamois	
E9	T60 terre feutrée	105 brun vert	201 brun vert	040 cevennes		

MENUISERIES – FERRONNERIES		BARDAGE		COUVERTURE	
NUANCIER	REFERENCE RAL	NUANCIER	REFERENCE RAL	NUANCIER	REFERENCE RAL
M1	RAL 1015 ou 1013	B1	RAL 1019	T1	RAL 7024 ou 7031
M2	RAL 6021	B2	RAL 8001	T2	RAL 8024
M3	RAL 6003	B3	RAL 8025	T3	RAL 8023
M4	RAL 6020	B4	RAL 8014	T4	RAL 3012
M5	RAL 8017	B5	RAL 8015		
M6	RAL 8015 ou 3005	B6	RAL 7032	ARDOISE	penne 37°/45°
M7	RAL 9002	B7	RAL 7002		
M8	RAL 7004	B8	RAL 6009	TUILE	penne 30°/35°
M9	RAL 7037	B9	RAL 5008		
M10	RAL 7043	B10	RAL 7022		
M11	RAL 5004				